



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Formation sur la propriété riveraine Une initiative du COBALI pour la protection des plans d'eau

Mont-Laurier, le 3 décembre 2024 – **Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) organisait, cet automne, à Mont-Laurier et à L'Ange-Gardien, deux formations sur la gestion de la propriété riveraine. Elles étaient destinées aux professionnels de divers secteurs tels que les courtiers immobiliers, arpenteurs-géomètres, technologues en installation septique et entrepreneurs généraux. Cette initiative est rendue possible grâce au soutien financier de l'entreprise Evolugen.**

Les formations offraient une meilleure compréhension des phénomènes naturels associés au milieu riverain en abordant la délimitation des rives et du littoral, ainsi que les fonctions écologiques de la bande riveraine. Elles ont également permis aux participants de mieux connaître la réglementation en vigueur et de découvrir les bonnes pratiques pour la restauration des bandes riveraines défaillantes, un enjeu crucial face aux risques d'érosion et d'inondations.

Les participants ont également été sensibilisés au contexte réglementaire encadrant les installations septiques et les travaux en milieux humides, en mettant l'accent sur les mesures de protection et de compensation à respecter. Une portion de la formation traitait des enjeux pouvant affecter les cours d'eau tels que la prolifération des algues bleu-vert, les espèces exotiques envahissantes et la mauvaise qualité de l'eau afin de mieux comprendre leur impact sur l'attractivité et la valeur des propriétés riveraines.

Les formations étaient animées par le COBALI. Trois conférenciers étaient à la disposition du public : Mme Linda Fortier, directrice générale du COBALI; Mme Marie Lagrandeur, chargée de projet et diplômée en environnements naturels et aménagés; M. Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau.

Les formations ont permis de rejoindre un total de 57 participants dont 11 agences immobilières, 11 compagnies d'entrepreneurs généraux et technologues en installation septique, 7 firmes d'arpenteurs-géomètres, 2 acteurs du territoire (municipal et économique), 2 acteurs en environnement ainsi qu'une association de lac.

Les formations du COBALI

Par le biais de ses formations, le COBALI souhaite soutenir les professionnels œuvrant en environnement, en urbanisme, au niveau de la voirie et des travaux publics ou dont les fonctions touchent aux enjeux de protection de l'eau et des habitats aquatiques. Le but premier est d'outiller les acteurs dans leur compréhension de l'importance écologique de la préservation des milieux naturels. Les formations leur permettent également de mieux saisir les procédures administratives nécessaires en ce qui a trait aux demandes de permis pour des aménagements ou des interventions dans les milieux naturels.

« Cela fait déjà plusieurs années que le COBALI a pris l'habitude d'offrir régulièrement des formations à l'intention des acteurs du territoire. Les sujets sont choisis à la fois en fonction des problèmes constatés, mais aussi selon les besoins véhiculés, ce qui permet de s'assurer d'être bien ancré dans les réalités locales. Cette offre de formations fait partie de l'un des champs d'action phare du COBALI, soit l'information, la sensibilisation et l'éducation des différents acteurs de l'eau » a mentionné Linda Fortier, directrice générale.

Pour la première fois, une formation a été spécifiquement conçue à l'intention des entreprises privées. Jusqu'à présent, les formations du COBALI étaient principalement destinées aux municipalités et aux MRC. Cette initiative marque une étape importante dans l'élargissement de l'offre de l'organisme et démontre sa volonté d'adresser les besoins variés des acteurs de la région.

Le COBALI tient à remercier chaleureusement les participants aux formations, le personnel de l'Espace Théâtre de Mont-Laurier et de la municipalité de L'Ange-Gardien ainsi que l'entreprise Evolgen qui, à titre de partenaire financier, a permis la tenue des formations.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

SOURCE :

Benoit Gauthier, responsable des communications
communication@cobali.org – 819 440-2422



Formation du COBALI à L'Ange-Gardien – 3 décembre 2024



Formation à Mont-Laurier – 28 novembre 2024



Linda Fortier, directrice générale du COBALI



Marie Lagrandeur, chargée de projets au COBALI



Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau au COBALI



Formation à Mont-Laurier – 28 novembre 2024